



Déclaration d'intention du Mouvement Scout de Suisse concernant la diversité culturelle et l'intégration d'enfants et de jeunes étrangers

FONDEMENTS

Sociedad multicultural

("Société multiculturelle" en espagnol)

La Suisse est un pays dans lequel vivent des personnes de cultures différentes. Ce phénomène n'est ni nouveau, ni passager, mais bien une caractéristique constante de notre société. La vie en commun dans cette société multiculturelle exige de chacun un grand engagement pour surmonter les différences supposées et réelles en matière de style de vie, d'usages et de religion. A la condition d'apprendre à connaître sa propre culture et celle de l'autre, pour que la compréhension devienne possible.

ZAHTJEV

("Exigence" en croate)

La Loi scout, selon laquelle beaucoup de membres du MSdS essaient de vivre, demande de comprendre et de respecter les autres. Le MSdS s'est fixé comme buts éducatifs en autres la transmission de solidarité et d'ouverture. Les statuts aussi affirment l'ouverture envers tous les enfants et les jeunes et la solidarité à l'intérieur et à l'extérieur de la Suisse.

CTBAPHOCT

("Réalité" en serbe)

Pour que ces fondements et ces buts ne tournent pas à la farce, ils doivent être vécus. Une étude scientifique de la structure des membres constate que selon la tranche d'âge, seuls 3 à 10 % de nos membres sont étrangers/ères. La part d'étrangers/ères en Suisse se monte à plus 20 % dans la tranche d'âge jusqu'à 19 ans. On obtient la même image lors des activités, depuis le groupe jusqu'à l'assemblée des délégués du MSdS, et cela donne l'impression que la population arrivée en Suisse ces trois dernières décennies n'est que peu représentée dans le MSdS.

Integração no MSdS

("Intégration dans le MSdS" en portugais)

Le MSdS aimerait changer quelque chose à cet état de fait et donner à plus d'enfants et de jeunes de toutes les cultures la possibilité d'apprendre à se connaître, de vivre et d'apprendre ensemble lors de manifestations et de camps. Il est conscient que l'intégration est toujours une remise en question de ses propres culture et traditions et ne peut pas se baser sur l'attente d'une adaptation unilatérale de l'autre.

En tant que plus grand mouvement de jeunesse, le MSdS aimerait apporter sa contribution à une société faite de paix et d'attention réciproque. Il aimerait aussi devenir un exemple et une organisation de référence concernant l'intégration pour les autres associations de jeunes.

OBJECTIFS

Aktifleçmek

("Devenir actifs" en turque)

A l'avenir, le MSdS ne veut pas seulement être ouvert pour tous les enfants et jeunes, mais aussi s'adresser directement aux groupes culturels sous-représentés jusqu'à maintenant et les encourager à apprendre à connaître et à vivre les idéaux scouts dans des groupes déjà existants ou nouveaux.

شُعُورُ الْأَعْضَاءِ

("Sensibiliser les membres" en arabe)

Le MSdS veut sensibiliser ses membres au thème de l'intégration et de la vie en commun avec plusieurs cultures, encourager à vivre la tolérance et diminuer le racisme. Pour ce sujet en particulier, il tient compte du fait qu'il faut faire participer les associations de parents en plus des enfants, adolescents et chefs/taines.

一次平均

("Pour une fois dans la moyenne" en chinois)

Le MSdS veut atteindre une structure de ses membres qui corresponde à la répartition égale à la moyenne suisse entre Suisses et étrangers.

FAÇON DE FAIRE

Qëllimet e larta kërkajnë angazhimemëtëlarta

("Des buts élevés demandent un grand engagement" en albanais)

Le MSdS est conscient que ces objectifs ne peuvent être atteints que si beaucoup de membres au niveau fédéral, dans les cantons, les régions et les groupes s'y engagent. Pour soutenir cet engagement, le MSdS utilise les moyens usuels comme l'information par ses propres médias, des manifestations ou la formation des chefs/taines. Comme le montre l'expérience, le mouvement ne peut faire que de petits pas de cette façon. Pour un changement fondamental, les moyens conventionnels ne suffisent pas. Les actions et les engagements des membres déjà entrepris jusqu'à aujourd'hui doivent être mis en réseau et soutenus, et de nouveaux projets d'intégration doivent être encouragés et accompagnés. Il faut aussi se référer aux savoirs

et aux expériences d'autres associations et d'experts externes. Pour réaliser cela, il faut du temps, de l'expérience, et la présence des personnes qui s'engagent dans ce thème. Pour résumer les diverses tâches et pour mettre en route de façon efficace et en fonction des objectifs, le MSdS lance un projet d'intégration.

Objectives and good practices of the integration project

("Objectifs et "bonnes pratiques" du projet d'intégration" en anglais)

Le projet d'intégration poursuit les objectifs suivants :

Avec le soutien d'un groupe d'experts en partie extérieurs, divers concepts et méthodes fondamentaux concernant la façon de favoriser l'intégration dans le MSdS sont élaborés et évalués.

Les chefs/taines intéressés sont formés lors de séminaires, pour qu'ils/elles puissent réaliser des projets d'intégration. En outre, avec la collaboration de l'équipe formation, un concept est élaboré concernant la façon d'intégrer à long terme le thème de l'intégration dans les cours de formation.

Des méthodes concrètes pour éviter les mécanismes d'exclusions - tant au niveau structurel qu'au niveau du programme - sont élaborées et sont intégrées dans les programmes des branches en collaboration avec les équipes de branche.

Les chefs/taines dès le niveau chef/taine de groupe doivent être sensibilisés à la problématique de l'intégration et motivés à lancer leurs propres projets.

En collaboration avec les groupes, régions et associations cantonales, des projets d'intégration concrets sont lancés ou des projets déjà existants sont accompagnés. Ces projets peuvent mener à l'intégration de groupes déjà existants d'enfants et de jeunes étrangers ou à la création de nouveaux groupes.

Les projets courants du MSdS sont mis en réseau pour que des informations puissent continuellement être échangées. En plus, tous les chefs/taines sont informés des activités du projet par les canaux habituels.

Les "bonnes pratiques" suivantes sont appliquées dans ce projet :
Les activités au niveau cantonal, régional ou du groupe sont considérées comme des offres et sont organisées en collaboration ou avec l'accord des personnes concernées.

Les modifications fondamentales du modèle de formation, des structures ou des programmes du MSdS sont élaborées avec les instances compétentes au niveau de l'équipe fédérale et du comité fédéral. Le travail des équipes fédérales est coordonné par l'équipe fédérale. Les propositions de modifications sont présentées aux instances compétentes selon les statuts pour

பஞ்சுக் கிணத்தின் கீழே சென்றே ஓய்வூதிய
 இணைப்புகள் பார்க்க உணர்வோம் பெறலாம்
 உணர்வோம் கருவியும்

prise de décision. La conférence fédérale, l'équipe fédérale et le comité fédéral sont régulièrement informés.

Le projet du MSdS et les projets des cantons, régions et groupes sont élaborés dans la mesure du possible en intégrant des collaborateurs des divers groupes de population.

("Responsable de projet payé/e à temps partiel, équipe de travail bénévole" en tamoul)

Au moins au début de ce projet d'intégration, le travail ne pourra pas être accompli par une personne bénévole. A partir de l'an 2001, et pour un premier mandat de deux ans, le MSdS engagera donc un/une responsable du projet "Intégration" à 40 % (salaire annuel budgété: fr 35'000.-). Cette personne devrait avoir de l'expérience dans le scoutisme et de la pratique dans le domaine de l'intégration et être prêt/e à fournir aussi du travail bénévole au-delà de son temps de travail rémunéré. Cette personne doit être entourée d'une équipe de travail du MSdS bénévole et travailler en étroite collaboration avec elle. En outre, le/la responsable du projet doit mettre sur pied un groupe d'experts en partie extérieurs, qui encadreront le projet. L'équipe fédérale s'engage à coordonner ce projet avec tout les autres activités. Une évaluation et une analyse au bout de deux ans permettront de tirer un bilan et d'élaborer les démarches futures.

La Conférence fédérale des 11-12.9.99 a accepté cette déclaration d'intention et donne mandat au Comité fédéral et à l'Equipe Fédérale d'entreprendre les démarches nécessaires pour mettre en pratique cette déclaration d'intention.